

## var Proxy intoxication alcoolique ([Atlas](#))

**Description** Proportion de bénéficiaires de l'assurance maladie en Belgique qui, au cours de l'année civile, ont été pris en charge au service d'urgence ou ont été admis une nuit à l'hôpital et dont la concentration d'alcool dans le sang a été mesurée le même jour. L'indicateur peut être ventilé selon le sexe, la tranche d'âge et le droit ou non à l'intervention majorée des bénéficiaires.

### Codification

Nombre par 10 000 bénéficiaires

### Remarques

- Ces patients sont identifiés à l'aide des codes nomenclature relatifs au test d'alcoolémie (BAC) ([code nomenclature](#) = 547035, 547046, 547050 ou 547061). Les patients admis au service d'urgence sont identifiés à l'aide des codes nomenclature relatifs aux cas d'urgence ([code nomenclature](#) = 590531, 590575, 590612, 590656, 590693, 590774, 590730, 590811, 596562, 597461, 590516, 590553, 590590, 590634, 590671, 590715, 590752 ou 590796).
- Un séjour hospitalier d'une nuit maximum est défini via l'algorithme de l'AIM afin de reconstruire les séjours hospitaliers basées sur les dépenses relatives aux journées d'hospitalisation. La date d'admission correspond à la date à laquelle la concentration d'alcool a été mesurée, la date de sortie correspond à la date d'admission +1.
- L'ICD (Classification internationale des maladies) et le *Manuel diagnostique et statistique* (manuel classifiant les troubles mentaux) appliquent plusieurs critères cliniques visant à déterminer l'intoxication alcoolique. Des symptômes d'intoxication s'observent en cas de concentrations de 3 à 4 pour mille chez les adultes et de 1,8 pour mille chez les jeunes. L'AIM ne dispose ni d'informations diagnostiques ni d'informations relatives à la concentration d'alcool. Cet indicateur ne représente donc qu'une estimation de l'incidence de l'intoxication, par une approche de l'identification des cas d'urgence/admissions hospitalières liées à l'abus d'alcool.
- Des cas de faux positifs comme de faux négatifs peuvent apparaître dans les données, car :
  - toutes les personnes souffrant d'une intoxication alcoolique ne se présentent pas nécessairement au service d'urgence,
  - la détermination de la concentration d'alcool dans le sang n'a pas lieu de manière systématique,
  - toutes les personnes qui se présentent au service d'urgence (ou qui sont admises pour une nuit) et dont la concentration d'alcool dans le sang a été déterminée, ne souffrent pas nécessairement d'une intoxication alcoolique.
- Les chiffres par unité géographique sont basés sur le domicile du bénéficiaire au 31 décembre de l'année de référence. En cas de domicile inconnu à cette date, on utilise le domicile au 30 juin. Les personnes sans domicile connu ne sont comptabilisées que dans les chiffres du niveau 'Belgique'.

*Fréquence et timing de la mise à jour* : actuellement, ces chiffres ne sont plus mis à jour

*Le plus petit niveau géographique disponible* : province

### Méthode de calcul

Nombre de bénéficiaires qui, au cours de l'année civile, ont été pris en charge au service d'urgence, ont éventuellement été admis à l'hôpital ou ont séjourné une nuit à l'hôpital sans avoir été pris en charge par le service d'urgence et dont la concentration d'alcool dans le sang a été mesurée le même jour / ([Nombre de bénéficiaires](#) / 10 000)

**Code** cube\_010\_001\_At

**Variable(s) source(s)** ● [SS00020-Code nomenclature](#)

**Mots clés**

**Disponible** 2008

**Dimensions**

- [Sexe](#)
- [Catégorie d'âge](#)
- [Intervention majorée](#)

**Référence  
recommandée**

IMA\_AIM (14/11/2025), cube\_010\_001, [Atlas IMA\\_AIM \(accessed on 26/06/2026\)](#)

**Dernière mise à  
jour des  
métadonnées**

14/11/2025